



NATATION EN EAU LIBRE

COUPE DE FRANCE ET DE L' OUEST

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

PAYS DE REDON

27 ET 28 AOUT 2011

site : paysderedonnatation.fr

HORAIRES DES EPREUVES

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE COUPE DE FRANCE COUPE DE L'OUEST

Samedi 27 août

A partir de 14 h 30 : accueil des participants
des courses du samedi 27 et dimanche 28 août

15 h 00 : REUNION TECHNIQUE SECURITE ET JURY MISE EN PLACE

15 h 45 : BREIFING NAGEURS DU PASS COMPETITION

16 h 00 : DEPART DU PASS COMPETITION

16 H 15 : BREIFING DES NAGEURS DU RELAIS 3 X 500 M

17 H 15 : RECOMPENSES

20 H 00 : REPAS CHAUD PASTA PARTY (uniquement sur réservation)

**RAPPEL : CAMPING MUNICIPAL DE REDON GRATUIT POUR
LES NAGEURS ET ACCOMPAGNATEURS TEL : 02.99.71.08.10**

Dimanche 28 août

8 H 30 : accueil des participants, confirmation d'inscriptions, retraits des
bonnets (sur le site) ou la veille

9 H 30 : REUNION TECHNIQUE ET PRESENTATION DES COURSES /
CONSTITUTION DU JURY / MISE EN PLACE DES OFFICIELS ET DE LA
SECURITE.

10 H 15 : DEPART DU 7,5 KM **10 h 20** : DEPART DU 3.5 KM

12 H 30 : REMISE DES RECOMPENSES DU 7.5 KM ET DU 3.5 KM

14 H 30 : REUNION TECHNIQUE DU 5 KM ET DU 1.5 KM
MISE EN PLACE DE LA SECURITE

15 H 15 : DEPART DU 5 KM

15 H 20 : DEPART DU 1.5 KM

17 H 15 : REMISE DES RECOMPENSES

17 H 45 : POT DE L' AMITIE

28 AOUT 2011
COUPE DE FRANCE
COUPE DE L'OUEST
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE EAU LIBRE

REGLEMENT

Les épreuves figurant au programme de cette étape de coupe de France sont régies par les règlements « FINA » et « FFN »

1- Conditions pour concourir :

1-1 Etre régulièrement licencié auprès de la F.F.N ou d'une fédération affiliée à la FINA. et avoir adressé son engagement et le règlement correspondant dans les délais prévus.

1-2 **Le samedi 27 août** : 2 épreuves

1-3 Pass'compétition : avenirs et poussins : 500 m

1-4 Relais 3 x 500 m masculin et féminin toutes catégories.

1-5 **le dimanche 28 août** ; 4 épreuves : un seul choix (règlement coupe de France)

1-6 COURSE A : 7.5 KM : Coupe de France (non autorisé aux benjamins)

1-7 COURSE B : 3,5 KM: Coupe de France

1-8 COURSE C : 5 KM : Coupe de France, **Championnat de Bretagne, Coupe de l'Ouest**

1-9 COURSE D : 1.5 km Coupe de France et **Coupe de l'Ouest : benjamins**

2- Parcours :

2-1 : Le parcours est matérialisé par des bouées et les rives de la Vilaine

3- Réunion préliminaire :

3-1 : Chaque concurrent doit être impérativement présent à la réunion d'information au lieu et à l'heure indiqué sur le document joint intitulé PROGRAMME.

4- Départ :

4-1 : Chaque concurrent reçoit un numéro de dossard Le numéro de dossard est inscrit sur un bonnet fourni par l'organisateur pour certaines épreuves ainsi que sur les épaules, le dos et les mains des nageurs.

4-2 : Le départ est donné les concurrents étant dans l'eau.

4-3 : Le départ sera donné à partir d'une ligne d'eau tendue au dessus de la rivière.

4-4 : Les heures de départ sont fixées dans le document joint intitulés horaires. Le Comité d'organisation, en fonction du déroulement de la journée et d'éventuels évènements impondérables pourra être amené à modifier ces horaires.

5- Course :

5-1 : Pendant l'intégralité de l'épreuve les concurrents doivent se conformer à la réglementation FINA «Natation en Eau Libre». Cependant, par dérogation à l'article OW 6.16.1 du règlement FINA, le délai de fin de course est porté de 30 minutes à une heure pour le 7.5 et le 5 km, conformément au règlement spécifique de la coupe de France en eau libre 2011. Une heure après l'arrivée du premier concurrent et de la première concurrente, les nageurs qui n'auront pas terminé leur parcours seront ramenés à terre et ne seront pas classés. **Ce délai pourra être écourté, en fonction des heures d'autorisation d'utilisation du fleuve émanant des autorités compétentes**

6- Sécurité :

6- 1 : Plusieurs bateaux à moteur évolueront en permanence sur le cours d'eau.

6- 2 : Des kayaks accompagneront les nageurs tout au long du parcours.

6- 3 : Des officiels seront situés sur les embarcations et sur les rives de la Vilaine.

6- 4 : la circulation des bateaux extérieurs à l'organisation sera interdite pendant les compétitions.

7- Engagements :

Les engagements sont de 10 € pour le 5 km (règlement au nom du C.N.P.R.)

Les engagements sont de 12 € pour le 7.5 km (règlement au nom du C.N.P.R.)

Les engagements sont de 7 € pour le 1.5 et le 35 km (règlement au nom du C.N.P.R.)

Les engagements sont de 3 € pour le 500 m promotionnel , 9 € pour le relais 3 x 500 m (règlement au nom du C.N.P.R.)

Les fiches ou bordereaux d'engagement sont à faire parvenir au club organisateur avant le 26 août avec le règlement.

En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur.

La remise des bonnets et la confirmation des inscriptions se feront la veille à partir de 14 h 30 sur le site et dès 9h 30 le jour de la compétition.

En cas d'inscription sur place, qui devra rester exceptionnelle, le prix de l'engagement sera majoré de 3 € pour toutes les courses du samedi et du dimanche sauf le 500m

8- Catégories et récompenses :

7,5 km : - 1^{er} : 150 € - 2^{ème} : 100 € - 3^{ème} : 75 €
5 km : 1^{er} 75 € 2^{ème} 50 € 3^{ème} : 25 €

Chaque participant recevra un bonnet collector

Pour le 7.5 km : médailles aux 3 premiers TC, cadets, minimes

Pour le 5 km : médailles aux 3 premiers TC, cadets, minimes et moins : OPEN et Bretagne

Pour le 3,5 km : médailles aux 3 premiers TC, cadets, minimes et moins.

Pour le 1.5 km : médailles aux 3 premiers TC, minimes, benjamins.

Pour le 500 m : classement benjamins, avenir, poussins.

Pour les maîtres : les 3 premiers hommes et femmes recevront une médaille sur toutes les courses à l'exception du 500 m dans les deux catégories suivantes : 1) 35 à 49 ans 2) 50 ans et plus.

9 - Titres :

- Le premier nageur et la première nageuse licenciés dans un club breton et participant au 5 km seront déclarés CHAMPION DE BRETAGNE 2010 / 2011 . Les trois nageurs bretons et les trois nageuses bretonnes classées respectivement 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} dans le cadre du championnat de Bretagne seront médaillés suivant leur mérite (or, argent, bronze) Les 3 premiers et 3 premières des catégories , cadets, « minimes et moins » licenciés en Bretagne seront également récompensés.

10- ASPECT MEDICAL :

10-1 : Chaque nageur étant licencié à la F.F.N. pour la saison 2010/2011 a donc subi un examen médical : en conséquence et ainsi se déclare apte à participer à la course dans laquelle il a été engagé.

10-2 : Avant, durant, et après la compétition un service médical adapté est présent pour assister les concurrents.

11- ANNULATION :

11-1 en cas de force majeure, (hygiène ou sécurité), le juge arbitre peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. En cas d'arrêt de la course par le juge-arbitre, un classement sera toutefois établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique.

12- Droit à l'image :

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et / ou de promotion de la manifestation.

COUPE DE L' OUEST

La Coupe de l'Ouest réunit les 3 épreuves de 5 kilomètres des étapes de **Granville, Cesson et Redon.**
+ un 5 km indoor régional ou national

Elle concerne les nageurs et nageuses de l'interrégion Nord-Ouest regroupant les licenciés de Bretagne, de Normandie, du Centre et des Pays de la Loire.

Un classement se fera au cumul des points des 3 épreuves selon le barème : Coupe de France auxquels s'ajouteront 50 points pour les participants à un 5 km indoor.

Les podiums toutes catégories selon les modalités prévues au règlement spécifique de cette coupe de l'ouest, à l'issue de la dernière étape de cette coupe : **REDON**

Un classement des benjamins sera effectué sur des distances de 1.5 km ou 1 km sur ces mêmes 3 étapes

